

VINCENT

Extrait d'une lettre

Nouvelles annales de mathématiques 2^e série, tome 1
(1862), p. 242-243

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1862_2_1__242_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE M. VINCENT,
Membre de l'Institut

A la page 157 du tome XXI, au sujet de la question 577, on signale une différence entre deux énoncés, qui tient sans aucun doute à ce que l'on a fait deux *conventions contradictoires*, savoir : 1° que *l'unité d'angle polyèdre est le trièdre trirectangle*, et 2° que *l'unité d'angle dièdre est l'angle dièdre droit*.

Or je dis que ces conventions sont *contradictaires* : car Français dit très-bien (*Annales de Gerg.*, t. III, p. 90, note) que *l'angle dièdre doit, comme les angles polyèdres, être mesuré par la portion de surface sphérique qu'il intercepte*. D'où résulte nécessairement de deux choses l'une, ou que l'on prendra pour unité l'angle trièdre trirectangle, et alors l'angle dièdre droit sera égal à 2, ou que l'on prendra pour unité l'angle dièdre droit, et alors l'angle trièdre trirectangle vaudra $\frac{1}{2}$ (*).

J'ai cru devoir vous adresser cette observation parce qu'elle intéresse la logique de l'enseignement, et il y a

(*) Ce second mode est peut-être le meilleur, puisqu'il revient à prendre l'aire du grand cercle pour unité de surface sphérique. C'est celui que j'avais adopté dans ma *Géométrie* (pardon de la citation).

peut-être lieu de s'étonner qu'elle soit nécessaire encore aujourd'hui.

Je ferai encore remarquer une autre inexactitude: c'est que l'article des *Annales de Gergonne* est rédigé par *Français* professeur aux écoles d'artillerie, et non par son frère à qui le théorème est attribué.
